



## **INFO-ROC**

### **10 décembre 2021**

L'année 2021 fut elle aussi sous le signe de l'adaptation. Un cycle sans fin de consignes souvent inadéquates, de questions pour lesquelles nous n'avons à peu près jamais obtenu de réponses et d'ajustements en continu. Malgré cela, l'année 2021 s'est déroulée sous le signe de la collaboration et de la solidarité. L'équipe du ROC 03 a maintenu son leitmotiv Garder le cap. En plus du soutien aux membres, des formations et des diverses représentations, notre rôle d'interlocuteur a demandé l'investissement de nombreuses heures de travail. Plus que jamais l'analyse et le suivi des dossiers en lien avec le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) exigent vigilance et attention.

L'équipe du ROC 03 tient à vous remercier pour votre mobilisation et votre engagement, la contribution de tous les membres est essentielle.

Nous vous souhaitons un temps des fêtes solidaire (et reposant) !



- 
- [1. Sondage assemblée 16 février 2022 virtuelle ou en présence.](#)
  - [2. À votre agenda 16 février 2022 : AGE PSOC Travaux nationaux avec le MSSS](#)
  - [3. À votre agenda 30 avril 2022 : AGE PSOC Travaux régionaux avec le CIUSSS-CN](#)
  - [4. Mise à jour du Guide pour le maintien et l'adaptation des activités et services offerts par les organismes communautaires](#)
  - [5. Appels de projets](#)
  - [6. Rappel date limite formulaire PSOC](#)
  - [7. Mobilisation du 24 février 2022](#)
- 

#### **1. Sondage assemblée 16 février 2022 virtuelle ou en présence.**

L'équipe du ROC 03 désire sonder ses membres quant à la tenue de la prochaine assemblée générale extraordinaire (AGE). Certaines personnes ont manifesté de l'intérêt à la tenir en personne, d'autres à poursuivre en mode virtuel. Il y a évidemment des avantages et des inconvénients pour chacune des options. Cependant, nos préoccupations sont surtout en matière d'échanges fructueux, de pratiques démocratiques et d'accessibilité. Sachant que plus de 100 personnes sont habituellement présentes lors des rencontres, nous désirons valider avec les membres l'option la plus souhaitable. D'entrée de jeu, nous vous informons que le mode hybride n'a pas été retenu.

Nous vous rappelons que selon le Guide pour le maintien et l'adaptation des activités et des services offerts par les organismes communautaires dans le contexte de la covid-19. Version du 3 décembre 2021 :

- « Le nombre de personnes qui peuvent y assister est limité à 250 personnes à l'intérieur ou à 500 personnes à l'extérieur, à condition que le couvre-visage soit porté en tout temps à l'intérieur (sauf pour manger ou boire) et qu'une distance d'un mètre sépare les personnes de résidences différentes. Les consignes sanitaires doivent également être observées. »

Le sondage est accessible via le lien suivant : <https://forms.gle/HM9EwRBLJp6GHh6X9>

**Svp. complétez le sondage avant le vendredi 17 décembre à 16h30.**

---

## **2. 16 février 2022 : AGE PSOC Travaux nationaux avec le MSSS**

### **Assemblée générale extraordinaire**

**16 février 2022, 9h30 à 12h**

Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

Travaux du MSSS

Convention de soutien financier 2022-2025 et Normes du programme

Le ROC 03 vous convie à une assemblée générale extraordinaire (AGE) portant sur la révision expéditive de la Convention de soutien financier au PSOC ainsi que des Normes du programme. Comme mentionné dans l'infolettre du 22 novembre dernier, le MSSS a entrepris des travaux de révision sans prévoir de délais suffisants pour une analyse approfondie des documents ni de consultation auprès des organismes communautaires autonomes concernés. Pourtant, les documents déposés comportent des modifications significatives sur des aspects n'ayant jamais fait l'objet de discussions entre les parties.

Le 19 novembre 2021, la CTROC envoyait une lettre au ministre Lionel Carmant afin de réclamer des processus de consultation respectueux et des échéances réalistes. À ce jour, quelques semaines de délais ont été gagnées, sans plus. Il va sans dire que la CTROC poursuit ses représentations afin d'obtenir des délais nous permettant d'exercer pleinement notre rôle d'interlocuteur. Nous vous tiendrons informés quant à l'évolution du dossier.

En respect de ses pratiques démocratiques et de ses instances, le ROC 03 désire consulter ses membres sur les modifications proposées afin de porter les décisions de l'assemblée. Nous sommes conscientes que les délais pour consulter vos conseils d'administration seront très courts, mais il nous apparaît préférable de mener des consultations dans un délai imparfait afin que vous soyez au fait des enjeux plutôt que de ne pas consulter les organismes directement impactés par ces modifications.

Le ROC 03 a produit un [document de réflexion préliminaire sur les enjeux](#) entourant cette révision bâclée. Nous vous invitons à en prendre connaissance en préparation de l'assemblée.

Dans l'éventualité où le MSSS serait disposé à considérer l'ensemble des modifications apportées par les OCASSS, il ne sera assurément pas en mesure de signer de nouvelles conventions pour le 1er avril 2022. Par conséquent, il nous apparaît que la seule option possible sera de s'entendre sur un échéancier réaliste et respectueux de nos pratiques. Cependant, si le MSSS ne considère pas les modifications et ajustements demandés par le mouvement communautaire, les OCASSS devront prendre les moyens nécessaires pour faire entendre leur désaccord.

Pourquoi le ROC 03 consulte-t-il ses membres ?

- Les travaux sont expéditifs et ne permettent pas une analyse exhaustive
- Les modifications annoncées dérogent des positions historiques et des consensus établis
- Certaines propositions peuvent avoir un impact important sur l'autonomie des organismes.
- Certains enjeux n'ont jamais été discutés ni votés par les instances du ROC 03 par exemple les dépenses admissibles dans l'affectation des surplus, l'origine de ces surplus, le renouvellement de la Convention, le caractère discrétionnaire et subjectif de certains ajouts, etc.

L'avis de convocation, incluant les informations concernant la formule retenue (présence ou virtuelle), les documents et la logistique, vous sera transmis en janvier.

#### Dates importantes de la consultation

- Décembre 2021 : consultation préliminaire des TROC-ROC
- 10 décembre 2021 : envoi d'un document d'analyse préliminaire aux membres du ROC 03
- Janvier 2022 : production d'un document de consultation par la CTROC
- 25 janvier 2022 : envoi des propositions d'enjeux prioritaires pour consultation des OCASSS
- 16 février 2022 : AGE du ROC 03 pour adoption des propositions régionales

### **3. 28 avril 2022 : AGE PSOC Travaux régionaux avec le CIUSSS-CN**

#### **Assemblée générale extraordinaire**

**28 avril 2022, 9h30 à midi**

PSOC Travaux régionaux avec le CIUSSS-CN

Politique de reconnaissance régionale et Cadre financier régional

Le 23 janvier 2020, le ROC 03 adressait une lettre au PDGA du CIUSSS-CN afin de lui faire part de certains irritants et de ses attentes quant aux travaux régionaux. Cette lettre faisait suite à de nombreuses discussions sur ce sujet et mettait en lumière les enjeux portés par les 130 organismes financés au PSOC, qui étaient présents lors de la rencontre du 16 janvier 2020. On y énonçait le souhait que le CMAP traite prioritairement la révision de la Politique de reconnaissance régionale dans ses travaux afin que les éléments les plus litigieux puissent être réglés avant la répartition du rehaussement de 2020.

Rappelons que ces travaux devraient permettre, par exemple, de :

- Préciser la situation des points de service
- Mettre à jour les montants inscrits dans le cadre financier
- Inclure une proportion maximale de nouveaux budgets qui peuvent être consacrés au financement de nouveaux organismes
- Reconnaître des seuils planchers comme base de répartition
- Statuer sur l'admissibilité des organismes en sécurité alimentaire
- Clarifier le statut des organismes en hébergement dépendance
- Prévoir une interprétation des besoins croissants et défis particuliers

En date d'aujourd'hui, il s'avère ardu pour le CIUSSS d'accorder les ressources nécessaires aux travaux entourant le PSOC malgré l'importance de ce dossier. L'équipe du ROC 03 est malgré tout persuadée qu'en établissant un processus rigoureux et un échéancier réaliste, les travaux plus urgents pourraient être menés à terme dans un délai raisonnable, et ce, au bénéfice de tous les organismes communautaires financés au PSOC.

Le ROC 03 vous convie donc à une deuxième assemblée générale extraordinaire (AGE) portant sur les enjeux prioritaires lors de la révision de la Politique de reconnaissance régionale ainsi que du Cadre financier régional. Les propositions adoptées à l'issue de cette consultation seront celles portées au CMAP. Une deuxième étape de consultation aura lieu

ultérieurement afin d'aborder les éléments qui n'auront pu être traités dans ce premier volet de révision de la Politique de reconnaissance régionale.

#### Dates importantes de la consultation

- 20 février 2022 envoi du sondage préparatoire au document de consultation
- 7 mars 2022 date limite de réponse au sondage
- 21 mars envoi de l'avis de convocation et du document de consultation
- 28 avril 2022 AGE pour adoption des propositions régionales

---

#### 4. Mise à jour du Guide pour le maintien et l'adaptation des activités et services offerts par les organismes communautaires

Le MSSS a mis à jour le 3 décembre dernier, le Guide pour le maintien et l'adaptation des activités et services offerts par les organismes communautaires.

Rappelons que le passeport vaccinal N'EST PAS REQUIS pour accéder aux services des organismes communautaires ou pour participer aux activités nécessaires au fonctionnement de l'organisme, à moins que les activités se déroulent dans un lieu visé par son application comme un restaurant ou un bar.

Guide : <https://bit.ly/3EDOWAO>

---

#### 5. Appels de projets

##### **5.1 Appel de projets en santé mentale positive ET appel d'offres en prévention en matière de substances psychoactives**

La Direction de la santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale procède actuellement à deux appels dans le cadre du soutien financier pour des actions intégrées et complémentaires de promotion et de prévention en milieu scolaire :

- Projet en santé mentale positive. Montant régional non récurrent disponible : 400 000 \$.
- Offre en prévention en matière de substance psychoactive (entente de service)

Pour consulter les détails de l'un ou l'autre de ces appels, consultez le document suivant :



[DSP CIUSSS-CN - appel de projet et appel d'offres](#)

Pour plus d'information sur l'appel de projet en santé mentale positive :

- Annik Moreau, [annik.moreau.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:annik.moreau.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)
- Geneviève Dufour, [genevieve.dufour.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:genevieve.dufour.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)

Pour plus d'information sur l'appel d'offres en prévention en matière de substances psychoactives :

- Marie-Ève Girard, [marie-eve.girard5.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:marie-eve.girard5.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)

Date limite pour déposer un projet ou répondre à l'appel d'offres : 7 janvier 2022

##### **5.2 Appel de projets pour lutter contre l'homophobie et la transphobie**

Le programme Lutte contre l'homophobie et la transphobie « soutient la réalisation de projets ayant l'objectif de répondre aux besoins des communautés lesbiennes, gaies, bisexuelles,

trans et queers (LGBTQ) en matière de prévention de la discrimination basée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre et en matière de sensibilisation à cette discrimination. Il appuie également des initiatives favorisant la promotion et la protection des droits des personnes LGBTQ. »

Montant maximal pouvant être accordé : 50 000 \$ par projet

Date limite : 12 janvier 2022

Pour plus d'information, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/3ILDJ9R>

### **5.3 Appel de projets pour favoriser l'engagement paternel et la coparentalité**

Le Programme de soutien financier aux initiatives favorisant l'engagement paternel et l'exercice de la coparentalité « vise à promouvoir, à valoriser et à encourager l'engagement paternel, et ce, dès la période prénatale, dans une perspective de prise en charge équitable des responsabilités familiales ».

Organismes admissibles : Les organismes communautaires qui sont en activité depuis au moins deux ans et dont les activités et la mission sont liées de près aux orientations et aux objectifs du Programme, notamment les organismes communautaires familles et les organismes intervenant auprès des pères.

Montant maximal pouvant être accordé : 50 000 \$ par projet

Date limite : 23 décembre 2021

Pour plus d'information, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/3EBxAo0>

---

## **6. Rappel date limite formulaire PSOC**

Nous vous rappelons que la date limite pour acheminer votre Formulaire de demande de rehaussement au PSOC dûment complétée au CIUSSS de la Capitale-Nationale est le **4 février 2021**.

Rappelons que l'équipe du ROC 03 a produit un document afin de vous aider à le compléter.



[Indications pour le formulaire de rehaussement 2022-2023](#)

---

## **7. Mobilisation du 24 février 2022**

Depuis trop longtemps, le gouvernement promet des montants substantiels destinés au financement à la mission des organismes communautaires ainsi qu'un plan d'action gouvernemental pour mieux soutenir le milieu communautaire.

Moins d'un an avant les prochaines élections, rien de concret n'a encore été réalisé. L'attente a assez duré !

Du 21 au 24 février 2022, en vue du budget qui précédera les prochaines élections provinciales, les organismes d'action communautaire autonome de tout le Québec sont appelés à prendre part à une vague de grèves, de fermetures et d'actions rotatives.

La région de la Capitale-Nationale se mobilisera le 24 février 2022. Un comité a été formé pour

l'occasion. Les informations vous seront transmises en janvier.

Consultez sans tarder vos membres et conseil d'administration pour obtenir un mandat de mobilisation. Une résolution type et des outils de consultation sont disponibles dans le [Guide de mobilisation](#).

---

**L'Équipe du ROC 03**

5350, boul. Henri-Bourassa, suite 220

Québec, G1H 6Y8

Courriel : [info@roc03.com](mailto:info@roc03.com)

Tél.: 418.524.7111

[www.roc03.com](http://www.roc03.com)



[Facebook](#) [Twitter](#) [YouTube](#) [Site Internet](#) [Adresse courriel](#)

This email was sent to <<Email Address>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Regroupement des organismes communautaires de la région 03 · 1577, 3e avenue · Québec, Qc G1L 2Y4 · Canada

